

SVVK : Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik = SSMAF : Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **94 (1996)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A. Brenner:

Ökologie-Ethik

Reclam Verlag, Leipzig 1996, 176 Seiten, DM 19.-, ISBN 3-379-01562-8.

In keiner Diskussion über Umweltprobleme fehlt die Ermahnung zu umweltgerechtem, ethisch korrektem Verhalten. Die Hoffnung aber, die Philosophie als «Hausherrin» der Ethik könne das Verhalten gegenüber der Natur umfassend normieren, wurde bisher enttäuscht. Erst in den letzten Jahren hat sich das geändert: Theorien, die sich mit dem Handeln in der ökologischen Krise beschäftigen, bekommen Auftrieb. Der Autor bündelt die neueren und vielfältigen Diskussionen übersichtlich und stellt Vorgeschichte, Inhalt und Perspektiven der philosophischen Konzepte zur Ökologie-Ethik dar.

SVVK / SSMAF

Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik
Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Relations publiques en pratique (XIV)

Gestion de données spatiales dans les communes

L'efficacité des relations publiques est la plus grande dans la région et dans la commune. Les géomètres argoviens ont réussi à réunir au Casino de la ville de Baden environ 250 personnes représentant des autorités, de services publics ainsi que des architectes et des ingénieurs, pour un séminaire d'information sur le modèle argovien des données spatiales. A part la présentation en paroles et «on line» par des professionnels de la mensuration du modèle argovien, qui se caractérise notamment par le fait que tous les bureaux de géomètres et le service cantonal des mensurations cadastrales travaillent avec un logiciel commun, des utilisateurs ont également pu s'exprimer.

Le maire de Baden, M. Josef Bürge, a décrit la situation de départ. En 1980 encore, la ville de Baden a dû utiliser des plans cadastraux et des livres du registre foncier qui dataient de la fin du siècle passé. Le réseau de points fixes utilisé ne commençait pas seulement à se révéler insuffisant mais les plans, malgré leur manutention prudente, commençaient à se désagréger. Souvent, l'office de planification urbaine a dû recourir, pour des raisons d'actualité, à des solutions d'îlot aussi chères qu'inefficaces. Un décret du législatif de 1982 a ouvert la voie à une nouvelle mensuration répartie en six lots et dont le crédit brut se montait à 5,7 millions de francs. La mensuration est devenue la base pour l'actuel système d'information du territoire de Baden dans lequel les services communaux sont reliés on line avec l'ordinateur du géomètre cantonal. L'interconnexion, bien précisée par contrat, garantit aux deux partenaires des données continuellement mises à jour. Pour les interconnexions nécessaires, on a pris les dispositions pour assurer qu'elles ne soient pas doubles ou multiples. Enfin, M. Bürge a constaté que des communes plus petites auraient sans doute d'autres besoins que la ville de Baden. Il s'agira donc de déterminer avec les fournisseurs des données spatiales ce qui est nécessaire et judicieux. En fin de compte, seule une solution sur mesure est à la portée de l'utilisateur.

Les géomètres argoviens ont établi une brochure concernant leur offre: «Haute technologie des géomètres argoviens dans votre région: systèmes d'information du territoire en pratique».

A l'occasion de cette manifestation, les organisateurs argoviens de l'assemblée générale de la SSMAF ont profité de rappeler à un large public la mensuration et de le rendre attentif à ses développements futurs, tel que les extraits de presse suivants le relatent (Aargauer Tagblatt du 13 juin 1996):

«Géomètres réunis à Baden»

Lorsqu'un groupe de personnes déploie des trépieds et des mires pour procéder à des visées à l'aide d'instruments optiques tout le monde sait: «Les géomètres sont là». Et l'on ressent une satisfaction tranquillissante sachant que grâce à leur travail aucun millimètre de terrain ne pourra se perdre et qu'ainsi la propriété foncière sera garantie. On peut

donc croire les organisateurs selon lesquels leur assemblée générale annuelle est une «fête». Afin que la population puisse aussi profiter de cette manifestation, les commerçants du centre de Baden exposent dans leurs vitrines jusqu'au 20 juin des instruments anciens et modernes ainsi que des cartes.

«Le géomètre devient le manager des données géographiques».

L'évolution, passant de la méthode graphique à l'électronique, a révolutionné la profession du géomètre: Alors qu'à l'époque la mensuration avait pour but d'assurer la propriété foncière, le spectre d'utilisation s'est aujourd'hui grandement élargi.

Dans une interview du Aargauer Tagblatt, Fritz Nick, géomètre cantonal représentant la mensuration officielle, et Hans-Urs Ackermann, géomètre d'arrondissement représentant les bureaux de mensuration privés, évoquent les perspectives d'un système d'information du territoire global dans lequel le géomètre tient le rôle de manager des données (...).

Comment la mensuration va-t-elle évoluer à l'avenir?

Nick: Les tâches deviennent plus variées. Initialement, la mensuration officielle était la base du cadastre juridique; il s'agissait de garantir la propriété foncière à l'aide du registre foncier. Aujourd'hui, les données de la mensuration officielle constituent la base pour beaucoup d'autres utilisations. La tâche des géomètres pourrait consister à lever ces données, à les gérer et à y donner accès rapidement. A cet effet, il faudrait bâtir un système d'information du territoire interconnecté dont l'utilisateur saura exactement qui gère les données, de quel type et de quelle qualité elles sont (...). Aujourd'hui, l'architecte doit contacter six ou sept adresses avant de pouvoir commencer son projet. L'avenir du géomètre réside précisément dans la gestion de ces données.

Ackermann: «La formation et l'image professionnelle prédestinent le géomètre à gérer ces données. Nous devons offrir au canton et aux communes un système de données duquel lesdites informations peuvent être obtenues. Je peux aussi m'imaginer que ces données de base peuvent même être obtenues par Internet. Pour beaucoup de décisions à tous les niveaux, en matière

Zu verkaufen

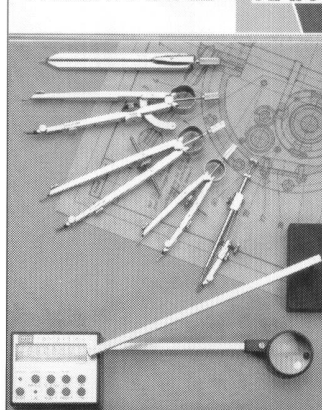
div. mechanische Vermessungsgeräte:

- Kern Theodolit DK2
- Kern Kippregel (und Messtisch)
- Kern Nivelliergerät (mit Messlatte)
- Coradi Planimeter
- Kompensationsplanimeter
- (2 Doppelpentaprismen) etc.

Angebote: Neugebauer, Telefon 061/421 13 12

150 Jahre
WELTMARKE

HAFF



Die Garantie für Qualität und Präzision in allen Bereichen:

SCHULE. TECHNIK. VERMESSUNG

Informations-Coupon

- ☐ Prospekt Schulreisszeuge
- ☐ HAF-Gesamtkatalog
- ☐ Prospekt Planimeter

Senden an:

Firma/Name:

PLZ/Ort:

Racher & Co. AG
Marktasse 12
8025 Zürich 1
Tel. 01 261 92 11
Fax 01 262 06 77

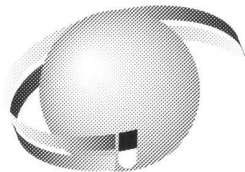
Racher

de planification, il y a une base géographique. Si l'on réussit à gérer ces données de façon centralisée on peut économiser beaucoup d'argent et de temps».

CD-ROM et brochure PR à l'aide de l'information du public

Le CD-ROM «Mensuration et génie-rural – quo vadis?», produit pour le stand du groupe patronal de l'exposition «Commune 95», est à disposition de tous les membres du groupe patronal pour les activités de relations publiques. Les intéressés, en cliquant les mots-clé, peuvent obtenir des renseignements complets et des exemples concernant tous les domaines de nos tâches. Ainsi, l'informatique s'est aussi introduite dans nos activités de relations publiques (on peut obtenir le CD-ROM au secrétariat du groupe patronal de la SSMAF, tél. 032 / 624 65 03). La nouvelle brochure publicitaire «Des données fiables sont utiles à la société» (cf. rubrique «Rapports» dans ce cahier) peut être utilisée lors de tous les contacts avec les autorités, lors d'expositions commerciales régionales, d'actions de bureau communes, de portes ouvertes, de discussions dans le cadre privé, etc. Les manifestations de plus grande envergure devraient si possible être coordonnées avec les éditeurs intéressés; une présentation commune est d'autant plus efficace auprès du public. C'est pour cette raison que le groupe de travail «relations publiques» soutient et coordonne toutes les activités visant à informer le public (pour obtenir la brochure et annoncer les activités publicitaires s'adresser au secrétariat de la SSMAF, tél. 032 / 624 65 03).

Th. Glatthard



Relations publiques en pratique (XV)

Les spécialistes du territoire – pour un nouveau savoir

Pour les géomètres aussi, la situation a beaucoup évolué ces dernières années mais ils relèvent le défi des nouvelles technologies et des activités qui leur sont liées. Pour concrétiser cette évolution et la faire connaître, les géomètres fribourgeois ont mis sur pied un concept de communications et entrepris, notamment, les mesures suivantes:

- création d'un logo
- nouvelle appellation pour le groupement
- édition d'une plaquette de présentation et d'information
- édition de fiches traitant des nouveaux aspects de la profession
- séances d'information
- mailing

– présence par un stand important au Comptoir de Fribourg.

Ces mesures ont été présentées de vive voix et avec des documents à l'appui dans le cadre d'une conférence de presse le 23 septembre 1996 à Fribourg.

L'évolution des activités du géomètre officiel

(texte de la conférence de presse)

Les nouvelles technologies

Sur le terrain:

Les relevés s'automatisent toujours plus: enregistreurs de mesures (plus de crayon), théodolites envoyant un signal à l'aide-géomètre, théodolites «suiveurs», pen-pad, GPS avec mesures en continu, niveau automatique-numérique-enregistreur, etc. Les géomètres pensaient avoir fait connaissance avec les derniers grands développements en matière d'instruments de relevé grâce à l'électronique: en fait, j'ai l'impression que la grande révolution dans nos manières d'agir sur le terrain commence vraiment maintenant.

Au bureau:

- le DAO
- les logiciels de calculs (réseaux, etc.)
- les logiciels de SIT (travail par couches, en couleur, indépendance du plan et de l'échelle)
- les capacités de stockage des données
- les communications informatiques
- les prix.

Internet:

Transfert de données avec nos clients (architectes, ingénieurs civils).

Les nouveaux besoins:

L'urbistique: elle est une nouvelle approche de la ville, qui considère le milieu urbain comme une entité à gérer globalement. Elle insiste sur la nécessité d'une gestion coordonnée de toutes les infrastructures urbaines. On devine les services que peuvent rendre les géomètres à l'urbistique.

Le géomètre officiel en tant que «Datenmanager»

Des données numériques existent! Il faut les chercher et avoir la souplesse de les adapter. Pour cela, il faut avoir une bonne vue d'ensemble sur les données disponibles:

- celles de la Mensuration Officielle (d'époques et de valeurs différentes)
- les données «fédérales»: Office de Topographie, Direction des Mensurations cadastrales, Office de la Statistique
- les données des sociétés privées: Swissairphoto, IMSAT, etc.
- les données diverses: communes, bureaux d'ingénieur et d'architecte.

Les données coûtent très cher, souvent plus de cent fois la valeur cumulée du logiciel et du matériel qui les supportent. Il faut donc bien connaître ce domaine.

Le géomètre officiel, dans son travail quotidien, utilise des logiciels de données info-

graphiques; il est donc amené tout naturellement à étudier et choisir des logiciels d'acquisition, de traitement et de gestion des données numériques et descriptives.

L'Ordonnance fédérale sur la Mensuration Officielle (OMO 93) a donné un nouveau mandat très clair au géomètre officiel: en plus d'être le «fournisseur» des données nécessaires au fonctionnement du Registre foncier, il doit en plus «alimenter» les systèmes d'information du territoire (SIT) avec ses données officielles.

Ainsi, en tant que «producteur» de données cadastrales et diverses, il est amené à transférer ces données à d'autres utilisateurs. Il utilise ou crée alors des interfaces à cet effet. Il doit donc maîtriser les problèmes de la communication et ce nouvel aspect de la profession n'est pas le moindre puisque le géomètre officiel est désormais le diffuseur officiel des données de la MO. Rappelons que les données cadastrales représentent la seule couche officielle et bénéficient de la foi publique.

Il est donc tout naturel que, responsable de la trame de base (la MO), le géomètre officiel devienne un «Datenmanager».

Le géomètre-conseil en SIT

Les capacités phénoménales des outils informatiques d'aujourd'hui ne doivent pas laisser croire qu'un SIT, même moyen, peut se gérer sans une réflexion préalable. Pour s'en convaincre, jetons un œil aux capacités suivantes:

Capacité d'un disque CD:

250 000 feuilles A4 ou
500 disquettes 3,5" ou
500 classeurs fédéraux ou
325 plans cadastraux.

De telles masses d'informations doivent donc être organisées et ceci en fonction d'un contexte actuel et futur: les données existantes, les installations réceptrices du SIT, les personnes appelées à y travailler, les besoins à satisfaire, les logiciels du marché, les moyens financiers, etc.

Le géomètre-conseil, de par sa position privilégiée proche des communes notamment et grâce à sa formation polyvalente, est à même d'établir un concept à partir de cet amalgame.

Par exemple, sa parfaite connaissance des données disponibles et de celles à acquérir lui permettra, dans certains cas, d'offrir des solutions intermédiaires pour l'acquisition de la base cadastrale. En effet, si la mensuration officielle n'est pas encore réalisée pour un territoire donné, le géomètre proposera de toute façon un fond cadastral numérique, peut-être moins précis et actuel mais qui aura au moins le mérite d'exister!

Ses propositions, le géomètre officiel les fera toujours dans le cadre du concept cantonal de SIT, soit SYSIF et n'omettra surtout pas d'intégrer des solutions pour la mise à jour des données qu'il aura fournies.

Le géomètre a donc désormais mis pied dans la Géomatique qui a pour objet l'acquisition, la gestion et la diffusion des données relatives au territoire. Il œuvre pour cela dans un cadre cantonal régi par des ordonnances

fédérales et en conformité avec les concepts des autres pays européens. Mais ne laissons pas croire que le géomètre veut tout s'attribuer! Il ne désire que fournir des bases pour que l'information soit utilisable par tous et pour longtemps et il le fait dans un modèle d'organisation décentralisée conforme aux lois de l'économie de marché.

Le verrou est tiré! Sus à la bureaucratie!

Henri Choffet



Bericht der ZV-Sitzung

6. September 1996 in Brugg (AG)

Die Habsburger, deren Stammburg nur einen Steinwurf von Brugg entfernt liegt, gründeten im 12. Jahrhundert das Städtchen Brugg als Brückenübergang an der Aare und am Ausgangspunkt des Bözberg-Juraüberganges. 1415 von Bern erobert, dämmerte Brugg bis zum Beginn der Industrialisierung als selbstgenügsames Provinzstädtchen der Neuzeit entgegen. Die gepflegte und weitgehend verkehrsfreie Altstadt zeugt von der damaligen Beschaulichkeit und dem Stolz der Bürger.

Sollten meine Kollegen ihre Drohung wahr machen, einen ständigen Sitzungsort zu bestimmen, dann ist es vorbei mit den Städte- und Städtchenreisen, und so wird dann der Weg das Ziel sein und jedesmal Bahnhofbuffet Olten heissen.

Traktanden

Mitgliederbewegung:

Sieben Neueintritten stehen zwölf Austritte gegenüber. Es lässt sich fast genau vorher sagen, wann wir die Limite von 1500 Mitgliedern unterschritten haben werden. Die Gründe liegen meiner Ansicht nach in der Unsicherheit und den Turbulenzen auf dem Arbeitsmarkt, wenn man da überhaupt noch von einem Markt reden kann.

Neues Reglement für die Berufsprüfung von Vermessungstechnikern:

Grundsätzlich sind die Sektionen mit dem neuen Reglement einverstanden. Dem Wunsch von Genf, die Prüfung zwingend alle zwei Jahre durchzuführen, egal wieviele Kandidaten angemeldet sind, wird entsprochen. Der Nachweis einer bestandenen Berufsmatur muss nicht erbracht werden. Niedrigere Prüfungsgebühren, wie es die Sektion Waadt wünscht, werden vom ZV abgelehnt, da die Prüfung schon heute nicht kostendeckend ist. Zudem wünscht der ZV, dass Nachprüfungen zum gleichen Tarif verrechnet werden wie Erstprüfungen. Die verlangte Praxisdauer bleibt bei sechs Jahren,

hingegen soll die Vorschrift, dass diese in der amtlichen Vermessung zu erfolgen habe, wegfallen. Damit würde ein uralter Zopf endlich fallen, und den Kollegen aus der Bau- und Ingenieurvermessung würden endlich die gleichen Chancen eröffnet.

Neues Arbeitsgesetz, Abstimmung vom 2. Dezember 1996:

Der VSA, unsere Dachorganisation, bekämpft zusammen mit weiteren Interessenvertretern der Arbeitnehmer vehement das neue Arbeitsgesetz. Der ZV und besonders die Kommission für Arbeits- und Vertragsfragen sind überzeugt, dass dieses neue Gesetz für die Arbeitnehmer einen weiteren massiven Abbau von Lebensqualität und hauptsächlich Vorteile für die Arbeitgeber bringen wird. Der ZV empfiehlt seinen Mitgliedern, sich ernsthaft Gedanken über Pro und Kontra der Abstimmung zu machen, und vor allem zum Stimmlokal zu gehen. Ich persönlich hörte das Zauberwort schon zur Genüge, mit welchem man den Gegnern des neuen Gesetzes den Wind aus den Segeln holt und alle Argumente, seien sie noch so fundiert und berechtigt, atomisiert. Sie kennen es natürlich auch, es heisst: Arbeitsplätze.

Submissionswesen in der Romandie (und sicher auch anderswo): Die Sektionen VD und GE beklagen sich über die Tatsache, dass bei der Vergabe von Aufträgen Firmen berücksichtigt werden, welche die vereinbarten Arbeitsbedingungen nicht einhalten. Sie sind nicht gegen eine offene Konkurrenzierung, wehren sich jedoch gegen Büros, die mit Dumpingpreisen und auf Kosten des Personals zu ihren Aufträgen kommen. Wir nähern uns eben wieder dem Manchester-Liberalismus, wo die Fairness, der Anstand und die Ethik mit Füßen getreten werden.

Nachtrag:

Unser Gastgeber Ueli Fehlmann, Sektionspräsident AG, konnte uns Ort und Datum der übernächsten GV bekanntgeben. Diese findet am 24. und 25. April 1998 in Aarau statt. Das trifft sich gut, denn im Jahr 1798 war Aarau während weniger Monate die Hauptstadt der Schweiz, genaugenommen der Helvetischen Republik. An der Spitze des Einheitsstaates stand ein fünfköpfiges Direktorium. Es tagte in der Villa Schlossgarten in der Laurenzenvorstadt. Es wurden Dekrete, Erlasse und Gesetze beschlossen, etwa die Aufhebung der Feudallasten, der Zollschränken, der Folter (!), die Schaffung einer Einheitsmünze oder die Säkularisation der Klöster. Man kann also sagen, dass die Geburtsstunde der Schweiz nicht irgendwann um zwölfhundert-sowieso stattfand sondern 1798, in dem Jahr, da Knechtschaft und die Vorrechte einer kleinen Minderheit wenigstens für einige Zeit aufgehoben waren. Ich weiss, dass der Aargau dieses historische Datum gebührend feiern wird.

W. Sigrist

Resoconto della riunione del CC

6 settembre 1996 a Brugg (AG)

Nel 12° secolo gli Asburgo, il cui castello gentilizio sorge non molto distante da Brugg, hanno fondato la cittadina di Brugg, testa di ponte sull'Aare e sbocco del passo del Bözberg che porta nel Giura. Conquistata da Berna nel 1415, Brugg fino all'inizio dell'industrializzazione rimane nella penombra, come una cittadina autarchica di provincia. La città vecchia, curata e chiusa al traffico, sta a testimoniare la ponderatezza e la fierezza dei cittadini.

Se i miei colleghi dovessero riuscire a imporre la loro minaccia di stabilire un luogo fisso di riunione, si metterebbe una pietra sopra la scoperta di città e cittadine, e la meta sarà sempre e solo il buffet della stazione di Olten.

In merito ai punti all'ordine del giorno:

Movimento membri:

sette nuove adesioni contro dodici dimissioni. Si può quasi prevedere con precisione quando andremo al di sotto della soglia dei 1500 membri. Secondo me, i motivi varranno ricercati nell'insicurezza e nelle turbolenze sul mercato del lavoro, sempre che si possa ancora parlare di «mercato».

Nuovo regolamento per l'esame professionale di tecnico del catasto:

le sezioni sono essenzialmente d'accordo con il nuovo regolamento. Si soddisfa la richiesta di Ginevra relativa all'obbligatorietà di organizzare l'esame ogni due anni, indipendentemente dal numero di iscritti. Non è necessario dimostrare di aver superato la maturità professionale. Il CC respinge tuttavia la richiesta della sezione Vaud di ridurre la tassa d'esame, poiché già oggi l'esame non riesce a coprire le spese. Inoltre, il CC esige che per la ripetizione degli esami siano applicate le stesse tariffe come per il primo esame. La durata dell'esperienza pratica indispensabile rimane di sei anni, per contro si toglierebbe la disposizione che esige che tale pratica avvenga nella misurazione ufficiale. In tal modo, si eliminerebbe un vecchio cavillo, offrendo finalmente le stesse possibilità ai colleghi dell'edilizia e dell'ingegneria.

Nuova Legge sul lavoro, votazione del 2 dicembre 1996:

la FSI, la nostra organizzazione-mantello, combatte veementemente, assieme ad altri rappresentanti di gruppi d'interesse, contro la nuova legge sul lavoro. Il CC e, in particolare, la commissione per le questioni professionali e contrattuali sono convinti che questa nuova legge comporterà per i lavoratori un ulteriore deterioramento massiccio della qualità di vita e dei loro vantaggi. Il CC raccomanda ai suoi soci di valutare attentamente i pro e i contro della votazione e di non dimenticare di andare alle urne. Personalmente ho già sentito a sufficienza la parola magica, con cui si vuole mettere a tacere gli oppositori della nuova legge e infrangere tutte le argomentazioni, indipendentemente dalla loro fondatezza e giustificazione. La parola magica la conoscerete tutti, è: posti di lavoro.